

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE DE MUTZIG**

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

SEANCE DU 30 JANVIER 2023

Date de convocation : 23 janvier 2023

Sous la présidence de M. Jean-Luc SCHICKELE

Présents : M. Jean-Luc SCHICKELE, Président, M. Joseph GLADY, conseiller municipal, M. André ROPP, conseiller municipal, Mme Germaine DIETRICH, conseillère municipale, M. Claudio FAZIO, conseiller municipal, Mme Sylvia OCTAVE, déléguée des associations de lutte contre les exclusions (Association Saint-Vincent de Paul), Mme Monick MIQUET-GRIVET, déléguée des associations de lutte contre les exclusions (Association VETI- BROC), Mme Claudine SCHNEIDER, déléguée des associations de personnes handicapées (AAPEI), M. Roland COUDRET, délégué des associations de personnes âgées et de retraité (UNIAT),

Absents excusés :

Mme Lisbeth CORTIULA, vice-présidente, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE,

Absents :

Mme Amélie MATHIAS, déléguée des associations familiales (UDAF).

Assistait également : Jean-Sébastien SCHELL, directeur des services, Gwendaline MAGNY, assistante sociale

ORDRE DU JOUR :

Approbation du PV de la réunion du 07/10/2023

Rapport des délégations permanentes

Approbation de l'ordre du jour

- 1) Présentation du rapport d'activité 2022 et analyse des besoins sociaux
- 2) Aides sociales
- 3) Divers et communication
 - Bilan de l'opération « Coup de pouce énergie »
 - Bilan de la fête de Noël des aînés

Approbation du PV de la réunion du 07/10/2023

Le PV de la réunion du 07/10/2023 est approuvé à l'unanimité.

Rapport des délégations permanentes du Président

M. le Président informe le Conseil d'Administration, que depuis la précédente réunion, il a procédé le 03/01/2023 à l'attribution d'une aide d'un montant de 50 € dans pour la participation au règlement d'une facture d'électricité, de Mme Z. domiciliée à Mutzig qui a complété son dossier dans le cadre du dispositif coup de pouce énergie.

Approbation de l'ordre du jour

L'Association St-Vincent de Paul a adressé sa demande de subvention dans le cadre de la participation à la Banque Alimentaires, qui est parvenue en mairie le 27/01, et n'étant pas inscrite à l'ordre du jour de la convocation du 23/01/2023, cette demande sera présentée au prochain CA de mars.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Présentation du rapport d'activité 2022 et analyse des besoins sociaux

Le rapport d'activité 2022 et l'analyse des besoins sociaux a été communiqué en annexe de la convocation et fait l'objet d'une présentation en séance.

Parmi les activités mises en œuvre en 2022, la présentation mais l'accent sur le succès des « ateliers seniors », les résultats et les conclusions du dispositif Coup de pouce énergie qui a été très apprécié par les partenaires et le public, les retours très positifs de l'action « *Et si on allait au théâtre !* » qui est en cours sur la saison culturelle de septembre 2022 à juin 2023, le bon déroulement de la fête de Noël des aînés et les retours positifs des participants.

La création du poste de coordinatrice en action sociale au CCAS par le recrutement sur un poste à 90 % de Mme Magny, qui était jusqu'alors présente à mi-temps dans le cadre d'une convention de mise à disposition avec la Collectivité européenne d'Alsace.

Ce renforcement du temps de présence depuis le 1^{er} novembre 2022, a d'ores déjà permis de réduire substantiellement les délais de prise de rdv qui sont actuellement d'environ 1 semaine contre 2 à 3 semaines précédemment. Les rdv sont par ailleurs plus efficaces, car ils sont souvent précédés d'un contact téléphonique permettant de cibler la demande et de prévenir des justificatifs à produire lors du rdv. Le délai de traitement des demandes est également réduit, la participation aux commissions d'attribution de logements de bailleurs sociaux est renforcée. Les contacts et les projets avec les partenaires institutionnels, les associations caritatives et les autres services municipaux, tels que les périscolaires, sont en cours de développement, notamment sur les thématiques du harcèlement et de l'inclusion des élèves en situation d'handicap.

Les chiffres de l'activité du CCAS montrent un taux de renouvellement de 59 %, et relèvent que 7,1 % des foyers mutzigeois (soit 174 foyers) ont eu un rdv au CCAS. La fracture numérique est la première problématique soulevée, suivie problèmes budgétaires.

Les axes d'intervention pour 2023 reprendront les mêmes thématiques en mettant l'accent sur le développement du réseau local des partenaires et d'actions transversales avec les services culturels et l'accueil périscolaires sur des actions d'inclusion.

Délibération n° 1/23 : Aide sociale

Considérant la situation financière de Monsieur et Madame S. , résident à Mutzig et l'accompagnement social et budgétaire mené par le CCAS et Madame DIEBOLT, CESF auprès de l'UTAMS de MOLSHEIM de la Collectivité Européenne d'Alsace auprès du couple ;

Considérant la demande de soutien financier au CCAS à hauteur de 320,50 € en versement direct à la Trésorerie d'ERSTEIN collectivités 2 rue de la Savoie BP 10 035 67151 ERSTEIN cedex.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après en avoir délibéré

À l'unanimité

DECIDE d'accorder une aide financière d'un montant de 320,50 € (trois cent vingt euros et cinquante centimes) en versement direct en règlement des factures du périscolaire de la ville de MUTZIG (facture n° 202200002328001191 du 31/10/2022 d'un montant de 160,00 € et facture n° 202200002873001337 du 30/11/2022 d'un montant de 160,50 €).

Délibération n° 2/23 : Aide Sociale – Dispositif « Coup de pouce énergie »

Considérant la situation financière de Monsieur S. et Madame L., résident à Mutzig et l'accompagnement social et budgétaire mené par Madame OSTER Laura, déléguée aux prestations familiales de l'UDAF du Bas-Rhin ;

Considérant la demande de soutien financier au CCAS à hauteur de 417,10 € en versement direct à Vilogia, leur bailleur en apurement de loyers ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après en avoir délibéré

À l'unanimité

DECIDE d'accorder une aide financière d'un montant de 417,10 € (quatre cent dix-sept euros et dix centimes) en versement direct à VILOGIA le clos des Orchidées 1 route Marcel Proust 67200 STRASBOURG (N° Compte client 207635/55).

Délibération n° 3/23 : Aide Sociale

Considérant la situation financière de Monsieur R. et Madame F. S. , résident à Mutzig et l'accompagnement social par le CCAS de la ville de MUTZIG ;

Considérant la demande de soutien financier au CCAS à hauteur de 250 € au titre de la subsistance en versement direct au demandeur,

Considérant que l'association VETIBROC décide d'un soutien financier à la famille à hauteur de 100 € ;

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Après en avoir délibéré

À l'unanimité

DECIDE d'accorder une aide financière d'un montant de 150 € (cent cinquante euros) en versement direct sur le compte bancaire de M. P. R. et Mme F. S. V., compte bancaire domicilié auprès du CCM FELSBOURG à MUTZIG.

6) Divers et communication

Bilan de l'opération Coup de Pouce Energie :

L'opération Coup de pouce énergie mise en place par le CCAS a recueilli des échos très positifs de la part des partenaires du CCAS qui ont pu orienter des demandes, ainsi que des bénéficiaires.

22 dossiers ont été déposés et 15 ont été déclarés recevables lors de la séance du Conseil d'Administration du CCAS du 07/10/2022. Parmi les dossiers incomplets, 1 dossier supplémentaire a pu compléter et faire l'objet en début d'année d'une attribution d'une aide de 50 €.

La conjoncture inflationniste, l'augmentation continue des prix de l'énergie et la fin prochaine des mesures de bouclier énergétique, sont sources de fortes inquiétudes pour les foyers en équilibre budgétaire fragile.

Bilan de la fête de Noël des aînés

Les participants ont été très heureux de se retrouver après 2 ans d'interruption.

Les retours sur le menu sont globalement bon avec un bémol sur la viande du plat.

Les animations ont été appréciées, mais une réflexion pourra être menée sur un éventuel renouvellement de l'animation musicale. L'animation du club de danse country aurait été mieux vue, si avait eu lieu sur la scène.

M. le Président remercie les élus et bénévoles qui ont effectué la mise en place et le service, les intervenants des animations et les commerçants qui ont offert des lots pour la tombola.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 18h40.

Le Président du CCAS
Jean-Luc SCHICKELE

